

la Commission des finances du Conseil municipal dans le cadre de l'élaboration du budget 2023.

Avec une subvention annuelle de 1,65 million de francs, la Ville assure près de la moitié du financement de la formation logée au Bâtiment des Forces Motrices (BFM), qui donne une cinquantaine de concerts par an. Ce montant a déjà été revu à la hausse à deux reprises depuis 2020.

Frédéric Steinbrüchel explique: «L'OCG se trouve, pour

brüchel.

À l'OCG, les 37 musiciens sont rétribués 2800 francs brut par mois. Ce montant a été décidé en fonction de l'enveloppe à disposition et il a été convenu que cela équivaldrait à un emploi à 50%.

Au niveau politique, les discussions budgétaires sont particulièrement tendues cette année en raison du contexte inflationniste. Le projet de budget, présenté fin août par le Conseil administratif, prévoit un déficit de 33 millions de

au Grand Théâtre», calcule l'écologiste Delphine Wuest.

Un vieux débat qui s'est ravivé au cours de cette législature. Cheffe du groupe PLR, Florence Kraft-Babel n'entend pas «deshabiller Paul pour habiller Jean». «Mais il est vrai que l'OCG est sous-doté, reconnaît-elle. Et que l'OSR est sans doute surengagé.» Le montant final des différentes subventions sera entériné lors du vote du budget par le Conseil municipal en décembre.

## La Pelotière et ses HBM vont prendre un bain de verdure

### Versoix

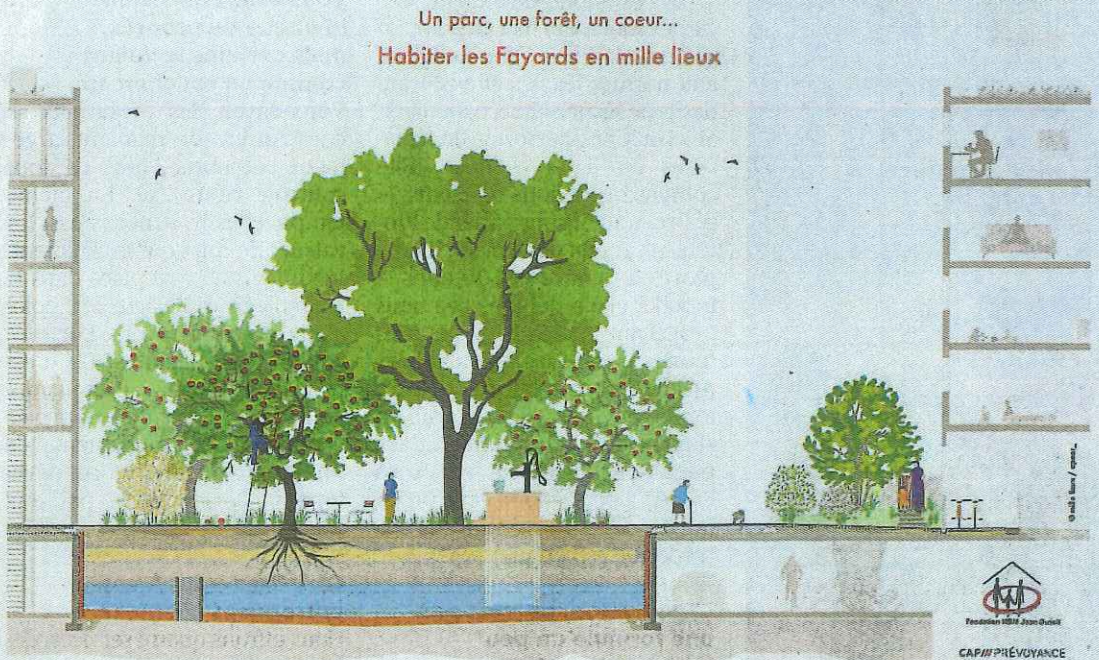
**La Fondation Jean Dutoit lance un programme de végétalisation et d'assainissement énergétique du quartier.**

«L'objectif général est de réhabiliter les lieux et de les rendre plus conviviaux.» Vice-présidente de la Fondation HBM Jean Dutoit, Michèle Künzler est visiblement fière du projet d'aménagement extérieur que l'institution va mener dans le quartier des Fayards, également appelé la Pelotière (270 logements subventionnés). Le programme prévoit également un assainissement énergétique des bâtiments: isolation, pose de panneaux solaires et de pompes à chaleur.

«Ce que nous allons faire, ce n'est pas du luxe mais de la qualité, commente l'ancienne conseillère d'État. Économiser de l'énergie, c'est également bon pour les locataires car cela représentera des charges en moins à payer. La réflexion sur les espaces extérieurs devrait être menée partout, quel que soit le type de logement, poursuit-elle. C'est important car ce sont les lieux où l'on se dit bonjour. C'est un espace intermédiaire entre son logement et le monde extérieur.»

### Récupérer l'eau de pluie

La fondation et CAP Prévoyance (propriétaire d'un des immeubles) n'en sont pas restées à une pure réflexion puisqu'elles ont lancé un concours sur invitation pour les aménagements extérieurs. Le 19 octobre, le résultat a été présenté aux habitants de la Pelotière. Le projet retenu se nomme «Mille lieux»; il a été présenté par le groupe genevois d'architectes et de paysagistes APAAR.



**L'espace central tel que l'imagine «Mille lieux», le projet qui a remporté le concours d'aménagement extérieur porté par la Fondation Jean Dutoit et CAP Prévoyance. DR**

Celui-ci, qui se veut participatif, comprend notamment la plantation de nombreux arbres de différentes espèces (arbres fruitiers, érable, etc.) en leur fournissant les moyens de s'épanouir. «L'enjeu est de mettre au profit des arbres et des habitants l'ensemble des eaux de pluie du site», décrit APAAR dans sa présentation.

«Les quantités d'eau calculées captées à l'échelle de l'ensemble du quartier sont importantes, soit environ 1420 m<sup>3</sup> par an. La précipitation, la rétention, l'infiltration, l'écoulement souterrain, la nappe souterraine, l'arrosage, les jeux d'eau ludiques, l'évapotranspiration se succèdent pour constituer un cycle complet.»

À cet effet, un puits sera créé dans la cour centrale pour récupé-

per l'eau de surface (comme le montre l'illustration ci-dessus). Quelques places de stationnement seront sacrifiées pour cela. Au-dessus, les arbres et la végétation auront la profondeur et le volume de terre nécessaires à leur épanouissement.

### Des lieux de rencontre

«Le but est également de rendre le quartier plus convivial et agréable à vivre, ainsi que de l'ouvrir vers l'extérieur», ajoute Michèle Künzler. Des espaces destinés à des guinguettes et à un jardin potager seront ainsi créés. Il est aussi prévu de réaliser une immense fresque sur la façade d'un immeuble. L'œuvre sera réalisée en collaboration avec les enfants du quartier par l'artiste genevoise Noémie Creux.

Le projet souhaite par ailleurs profiter du passage de la voie verte «Sécheron-Versoix» pour augmenter l'attrait de l'entrée ouest en la raccordant à la voie.

Construite au milieu des années 90, uniquement destinée à des logements subventionnés et très multiculturels, la Pelotière a longtemps souffert d'une mauvaise réputation. Depuis lors, la Commune de Versoix, les services sociaux et les propriétaires ont pris de nombreuses mesures pour améliorer la situation. Ce programme d'aménagement et d'assainissement énergétique en est la continuité.

Il faudra toutefois un peu de patience. Les délais pour obtenir les autorisations étant ce qu'ils sont, les travaux ne débiteront pas avant 2025. **Eric Budry**